

AFERTES 5 RUE PAUL PERIN ARRAS



RAPPORT D'ACTIVITES

2008 - 2009

Sommaire

Préambule.....	page 3
Présentation de l'organisme de formation.....	page 7
Organigramme simplifié.....	page 8
Organigramme fonctionnel.....	page 9
Formations initiales qualifiantes	
Les effectifs.....	page 10
Origine géographique.....	page 11
Situation financière.....	page 12
L'encadrement pédagogique.....	page 13
L'organisation pédagogique depuis la réforme des diplômes.....	page 13
Résultats aux sessions d'examen.....	page 15
Insertion professionnelle des diplômés.....	page 15
Processus d'admission en formation.....	page 16
La VAE.....	page 17
Animation, conférences.....	Page 18
Recherches.....	Page 20
Actions en lien avec l'étranger.....	page 20
Communications internes et externes.....	page 21
Bilan site internet.....	page 22
Centre de ressources documentaires	
Rapport d'activités 2008.....	page 23
Le fonds documentaire.....	page 24
Les abonnements.....	Page 24
Les documents audiovisuels.....	page 25
Conventions et adhésions.....	page 25
L'équipement informatique.....	page 26
Le réseau PRISME.....	page 26
Liens et partenariats.....	page 27

Préambule

Le départ de Monsieur Denis Fruleux, la nomination d'un nouveau directeur, les changements introduits dans l'organisation du travail, la poursuite de la mise en œuvre de la réforme avec de nouvelles modalités de certification en collaboration avec les sites qualifiants et la première présentation d'étudiants au DEME, l'inscription dans de nouveaux dispositifs, l'engagement dans la dynamique régionale de formation, la contractualisation de nouveaux partenariats sont autant d'éléments qui ont marqué cette année scolaire 2008 – 2009 riche en bouleversements et en nouveaux engagements pour notre centre de formation.

L'engagement pédagogique :

Cette année a vu coexister, pour la dernière fois, deux organisations pédagogiques différentes, l'une liée à la nouvelle réforme, l'autre correspondant aux anciennes directives pour les éducateurs spécialisés en troisième année. Ce double engagement, la poursuite de l'expérimentation de la mise en œuvre de la réforme pour les secondes années, la construction de nouvelles modalités de certification en collaboration avec les sites qualifiants, la préparation des étudiants aux nouvelles modalités d'examen du DEME ont nécessité un investissement fort de l'ensemble de l'équipe pédagogique et des secrétariats de formation qui ont su relever ce défi et présenter les étudiants à l'examen dans de bonnes conditions de préparation. Nous espérons que les résultats au DEME et au DEES seront à la hauteur de cette mobilisation.

Le travail de construction pédagogique n'en est pour autant pas terminé, le chantier de la mise en œuvre de la troisième année éducateurs spécialisés dans le cadre de la réforme est déjà bien entamé, il nous faudra tirer le bilan de cette première phase de rénovation pédagogique et très vite s'inscrire dans un chantier visant à construire une véritable modularisation de notre offre de formation afin de pouvoir répondre aux parcours individualisés et à la mise en crédits (ECTS) de nos formations afin de faciliter les passerelles entre nos formations professionnelles et les formations universitaires et la mobilité européenne de nos étudiants.

L'engagement dans une offre de formation filiarisée et diversifiée :

La région entend resserrer l'offre de formation subventionnée sur une définition de plus en plus contraignante de la formation initiale. La formation initiale est ainsi entendue comme s'inscrivant dans un parcours de formation sans rupture par une expérience professionnelle, ce qui change en profondeur le profil du public que nous avons jusqu'ici l'habitude de former. La politique de promotion sociale que nous entendons défendre se trouve ainsi mise à mal dans le cadre dans lequel nous cherchions jusqu'alors à l'inscrire.

Ce qui nous oblige à penser la recombinaison de notre offre de formation en développant parallèlement plusieurs logiques :

- Penser la construction de notre offre de formation pour l'articuler et la mettre en cohérence avec le système de formation initiale scolaire et universitaire.
- Repenser notre système et nos critères de sélection afin de construire de nouveaux indicateurs nous permettant de prendre en compte des profils de candidats pour lesquels aucune expérience professionnelle antérieure dans notre secteur ne vient conforter leur choix d'orientation.

- Repenser nos calendriers de sélection qui obligent à une rupture de parcours entre le moment de la sortie du système scolaire, le temps du processus de sélection et le moment de l'entrée effective en formation.
- Développer des partenariats avec des organismes mettant en œuvre des préformations aux métiers du social et mettre en œuvre nous aussi des actions de préformation afin de garantir la continuité des parcours de formation initiale des candidats.
- Permettre l'accès à la formation aux personnes qui ne relèvent plus de la formation initiale en mobilisant d'autres types de financement que la subvention régionale et en étendant nos capacités de réponse aux nouvelles voies d'accès à la qualification, en particulier la VAE, nous avons cette année pu intégrer le dispositif de soutien de branche à la validation des acquis de l'expérience. Il nous faut également, pour ce faire, entrer dans une culture de réponse à appel d'offre et mettre sur pied une « logistique » permettant d'y répondre. Le PRF (Plan Régional de Formation) auquel nous avons répondu, par exemple, offre des possibilités de financements pour les publics demandeurs d'emploi qui ne relèvent pas de la subvention. Nous avons été retenu dans le cadre de cet appel d'offre et devrions pouvoir offrir des places supplémentaires pour des demandeurs d'emploi dans les deux filières ME et ES dès la rentrée de septembre 2010.

Nous devons être en mesure d'élargir notre offre de formation du niveau V au niveau II afin de favoriser des parcours « promotionnels » au sein de la filière éducative et de nous inscrire pleinement dans la politique d'offre de formation territorialisée mise en œuvre par la région. C'est dans ce sens que Danièle Réal a construit et déposé un dossier d'agrément pour la formation DEAVS. Nous réfléchissons également à la construction d'une filière de formation de niveau II. Ces nouveaux agréments devraient également nous permettre d'étendre notre positionnement dans la mise en œuvre du pôle ressource régional VAE. Dans le cadre de l'appel d'offre du PRF nous avons été retenus pour la formation DEAVS qui devrait donc pouvoir très vite se mettre en place.

Ouvrir des possibilités de filiarisation pour nos étudiants passe aussi par notre capacité à construire des partenariats avec l'université. Nous avons passé une convention avec l'UFR de sciences de l'éducation de Lille III dans ce sens et d'autres conventions sont en cours de négociation avec l'université de Lille I.

L'engagement dans une dynamique de recherche et d'innovation et de diffusion de l'expertise existante

La région Nord-Pas de Calais a été choisie pour mettre en œuvre de façon expérimentale un plan régional des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes. La région nous a sollicités pour concevoir et organiser la plate-forme de recherche et d'innovation qui est un des axe central de ce plan des métiers. C'est pour nous une réelle opportunité de développer la dimension recherche de l'AFERTES en développant de nouveaux partenariats avec les universités et de développer des cycle de formation sur la question de l'accompagnement de la dépendance.

En matière de ressources, nous disposons d'un outil que beaucoup nous envient, notre centre de documentation. L'équipe de ce lieu a su développer de façon remarquable un espace qui reste sous exploité par les différents acteurs sociaux de notre territoire, au regard des richesses qu'il peut leur offrir, la taille de nos locaux limitant les possibilités d'accueil et de développement. Cet espace pourrait devenir un outil ressources incontournable sur notre territoire. Nous avons commencé à engager une réflexion avec l'IRTS d'Arras, l'IFSI et l'université sur la mise en place d'un centre ressources sur les métiers de la santé et du social sur notre territoire, projet qui pourrait recevoir le soutien du conseil régional.

Nous avons depuis des années produit et développé des compétences, des constructions pédagogiques innovantes, des connaissances sans toutefois réussir à capitaliser, transférer et diffuser cette production.

Un travail de réflexion a été enclenché afin de mettre en œuvre une politique de diffusion et de publication de la réflexion produite en s'appuyant sur des supports diversifiés (site AFERTES, revue, conférences,...).

Si nous voulons assurer « notre fonction de socialisation élargie », il faut également que l'école redevienne un « lieu ressources » de réflexion et de débats ouvert à tous, étudiants et professionnels. Dans ce sens, Danièle Réal a pu initier un premier cycle de conférence sur la question de l'identité professionnelle et la professionnalisation au regard de la récente réforme. Trois conférences ont ainsi pu être mises en place cette année.

L'engagement dans une dimension internationale :

Il ne faut pas pour autant nous laisser enfermer uniquement dans la dimension locale et régionale et développer notre implication dans des réseaux nationaux et Européens. Nous avons obtenu la charte ERASMUS qui devrait nous permettre de favoriser la mobilité de nos étudiants et de développer de nouveaux projets avec des partenaires Européens.

Nous continuons à encourager les projets d'échanges de nos étudiants avec des associations ou des organismes à l'étranger, comme vous pourrez le voir dans le détail un peu plus loin

L'engagement dans la dynamique régionale :

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la région a intégré dans la réflexion sur la mise en œuvre de sa politique de formation en travail social, la question des besoins des territoires, la nécessité de clarifier un champ composé d'une constellation de métiers (nouveaux ou non), de décloisonner une offre de formation régionale ne favorisant guère les passerelles d'un métier à l'autre, de construire des ponts entre deux champs jusqu'alors complètement hermétiques, le sanitaire et le social et d'interroger la complémentarité entre les différents opérateurs régionaux, y compris l'éducation nationale et les universités. La question qui se pose désormais pour chaque organisme, s'il ne veut pas être réduit à un simple rôle d'ajustement à la commande sociale, est la place qu'il peut occuper au sein d'une politique globale de formation devant répondre aux problématiques des besoins territoriaux.

Depuis la mise en œuvre de la décentralisation, l'AFERTES a pendant tout un temps déserté les différentes instances et a été de fait absente de la dynamique régionale en train de se construire sans elle.

Il nous a fallu « prendre le train en marche » pour redevenir un acteur incontournable de cette dynamique de réflexion. Notre légitimité s'y construit avec les différents acteurs et institutions impliqués dans un processus régional d'ensemble et trouve sa pertinence dans la qualité des réponses que nous sommes capables d'y apporter. Le défi qui se pose dès lors à nous est notre capacité à faire valoir nos valeurs associatives et nos principes en restant vigilant sur le fait que l'inscription dans cette dynamique régionale ne vienne pas dissoudre l'identité et la spécificité de chacun des acteurs qui y concourent, au profit de la logique d'offre de formation territorialisée à laquelle nous sommes désormais invités à répondre. La région a su reconnaître la place que nous entendions à nouveau jouer dans cette configuration régionale en pleine mutation, comme en témoigne la confiance qu'elle nous a accordé en nous sollicitant dans le cadre du plan des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes Il nous faut poursuivre dans ce sens et pour cela construire de nouvelles stratégies, de nouvelles alliances pour réussir à faire valoir nos positions politiques et pédagogiques.

L'engagement dans la construction de nouveaux partenariats :

A l'heure où la logique de l'ancrage territorial des centres de formation devient prépondérante dans leur capacité à asseoir leur légitimité nous avons un véritable chantier à mettre en œuvre pour que l'AFERTES puisse à nouveau être reconnue et légitimée par les différents acteurs territoriaux de notre champ professionnel. Pour ce faire, il nous faut reconstruire un réel travail partenarial sur le secteur et en particulier avec le milieu professionnel.

Depuis la mise en œuvre de la réforme, « *la formation pratique contribue au même titre que la formation théorique au processus de professionnalisation des étudiants* ». Si l'alternance n'est pas une nouveauté, les terrains participent désormais pleinement au processus de certification de la formation. La réforme nous oblige donc plus que jamais à développer un rapport partenarial afin que le processus de professionnalisation de nos étudiants se construise avec les différents acteurs qui y contribuent. Construction qui ne peut désormais trouver sa pertinence que dans la qualité des réponses que chacun est capable, de sa place, d'y apporter et dans la capacité de ces différents acteurs à co-construire le sens de cette professionnalisation.

Il nous faut également développer une politique contractuelle par le biais de conventionnement. C'est dans ce sens que nous avons signé une convention avec le département du Pas de Calais et engagé des démarches auprès du conseil général du Nord pour tenter d'intégrer la convention cadre qui lie ce département et les organismes de formation du travail social. Cette politique contractuelle est également à développer avec les « grosses » associations de notre secteur, démarche que nous n'avons pu encore réellement initier.

L'engagement dans le développement des moyens au service de la formation

Notre volonté de développer de nouvelles actions, d'augmenter les effectifs de nos promotions afin de pouvoir continuer à offrir des parcours promotionnels reposent avec force la nécessité d'engager la recherche de nouveaux locaux qui soient à la hauteur de nos ambitions et de la qualité d'accueil que nous entendons offrir à nos étudiants. Une commission émanant du conseil d'administration appuyée par Danièle Réal s'est emparée de cette question avec la volonté de faire aboutir ce dossier qui traîne depuis trop longtemps.

L'évolution importante du paysage de la formation au travail social et du contexte de l'environnement du secteur social et médico-social nous obligent à penser les évolutions nécessaires pour notre structure. Cette nécessité représente une opportunité pour mener un travail approfondi de remise en question, d'analyse de l'activité, de projets de créations ou d'engagement dans de nouvelles formes d'activités, de nouveaux partenariats L'AFERTES a des atouts importants pour mener à bien cette dynamique d'évolution.

Ce rapport d'activités se veut être le reflet du travail d'une équipe de professionnels qui ont su encore cette année montrer leur implication et leur compétence dans un projet en évolution.

Francis Gosset 1/06/2009

Présentation de l'organisme de formation

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

L'AFERTES, Association pour la formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social
5, rue Paul Périn
62004 ARRAS CEDEX B.P 225

Association déclarée le 15 septembre 1978 - Préfecture du Pas de Calais (transfert de Phalempin - 59)
Présidence : Sylvie DESIRE

CENTRE DE FORMATION

L'institut de formation : Centre de formation et de recherche en Travail éducatif et social
Adresse : 5 rue Paul Périn ARRAS
Des locaux supplémentaires sont loués au 20 rue Lolliette ARRAS

Téléphone : 0321604000

Télecopie : 0321604019

E. Mail : afertes@afertes.org

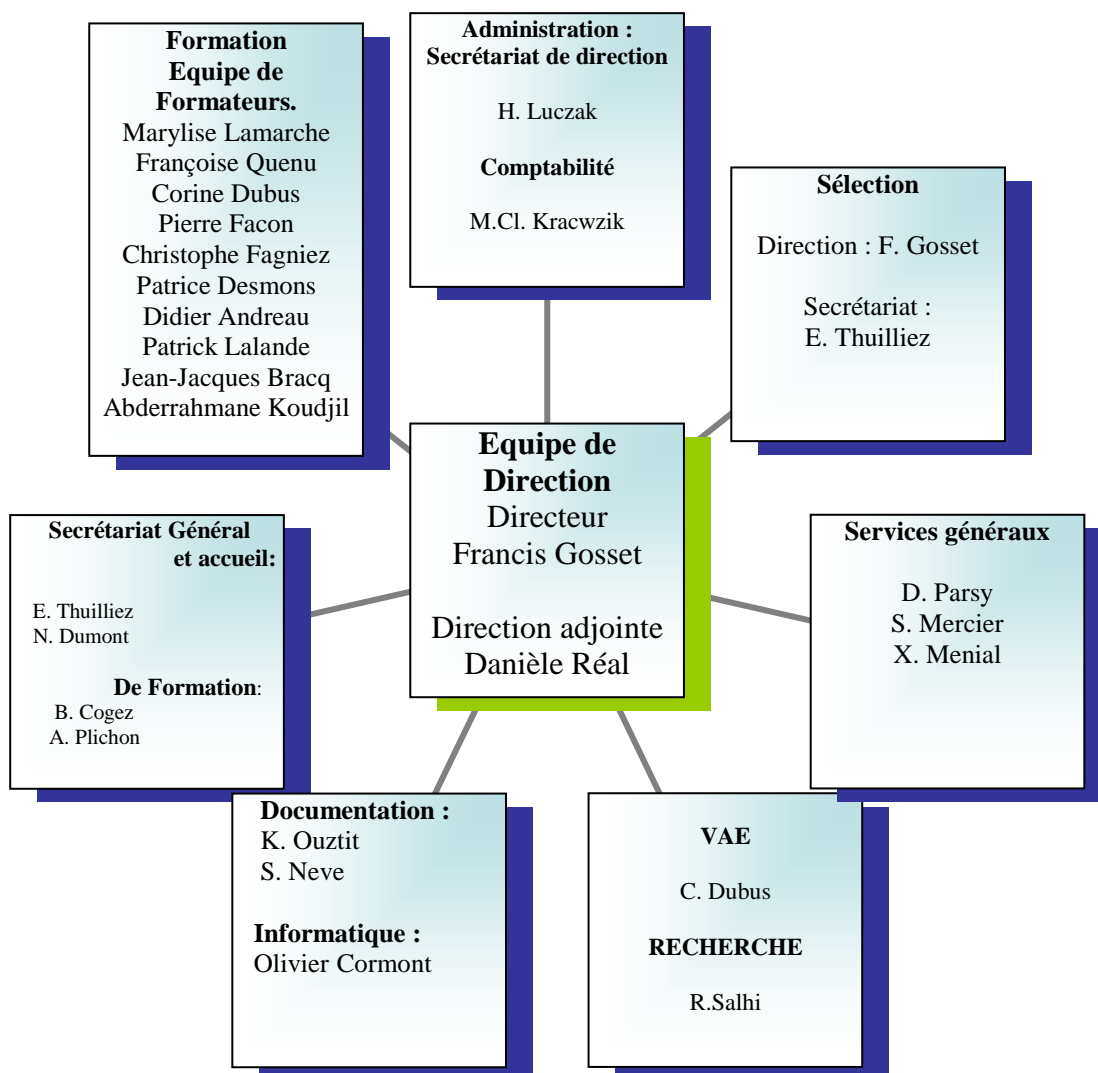
Date d'entrée en activité : 1^{er} octobre 1964

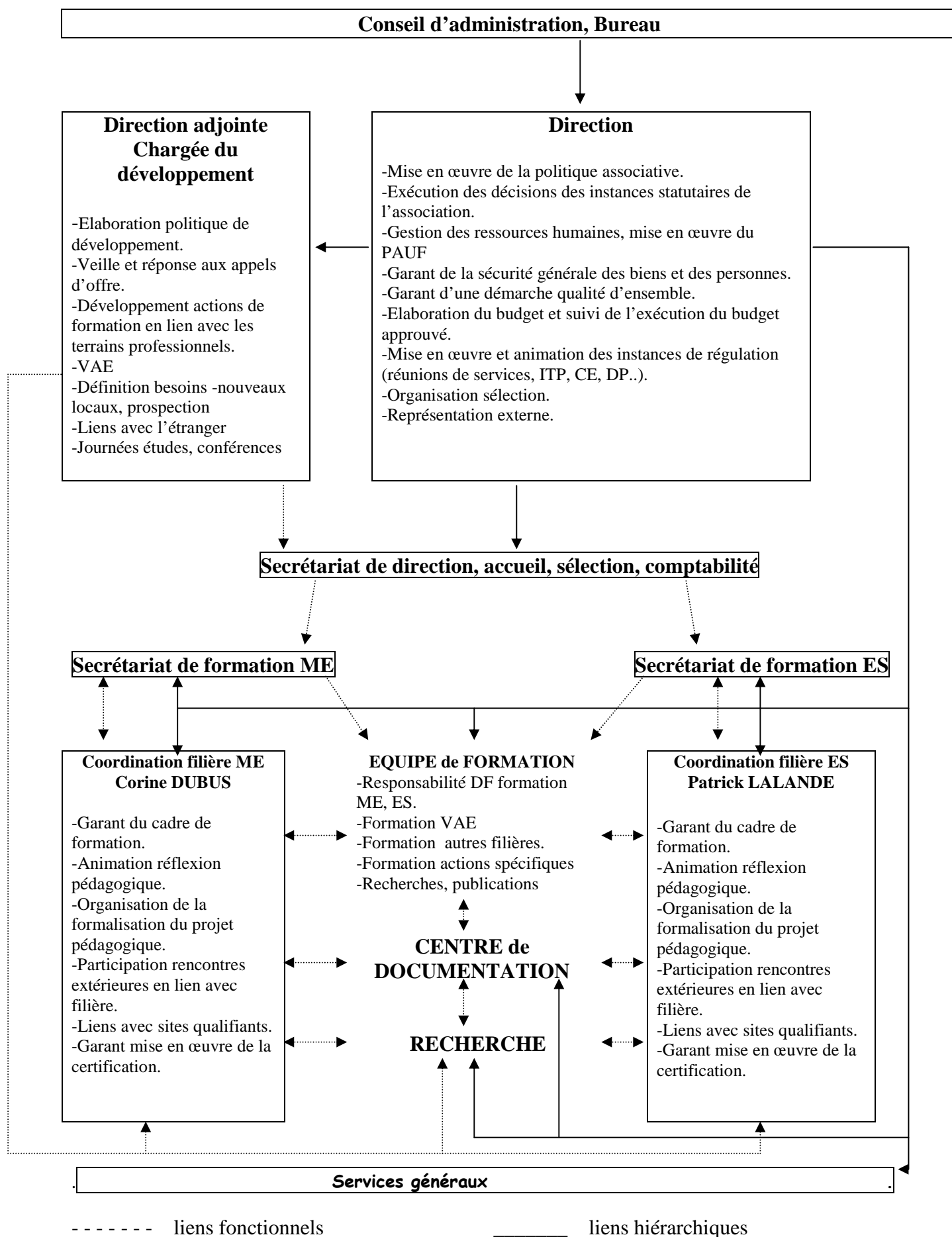
N° SIRET : 31151165300025

Direction : Francis GOSSET

Direction adjointe : Danièle REAL

Organigramme simplifié 2008 – 2009
organigramme fonctionnel





FORMATIONS INITIALES QUALIFIANTES

FORMATION DES MONITEURS EDUCATEURS ET EDUCATEURS SPECIALISES

Effectifs :

	Moniteurs Educateurs	Educateurs Spécialisés	TOTAL
Subventionnés	116	127	243
Non subventionnés	17	13	30
TOTAL	133	140	273

Quota subventionnable 2008/2009 : 243 stagiaires

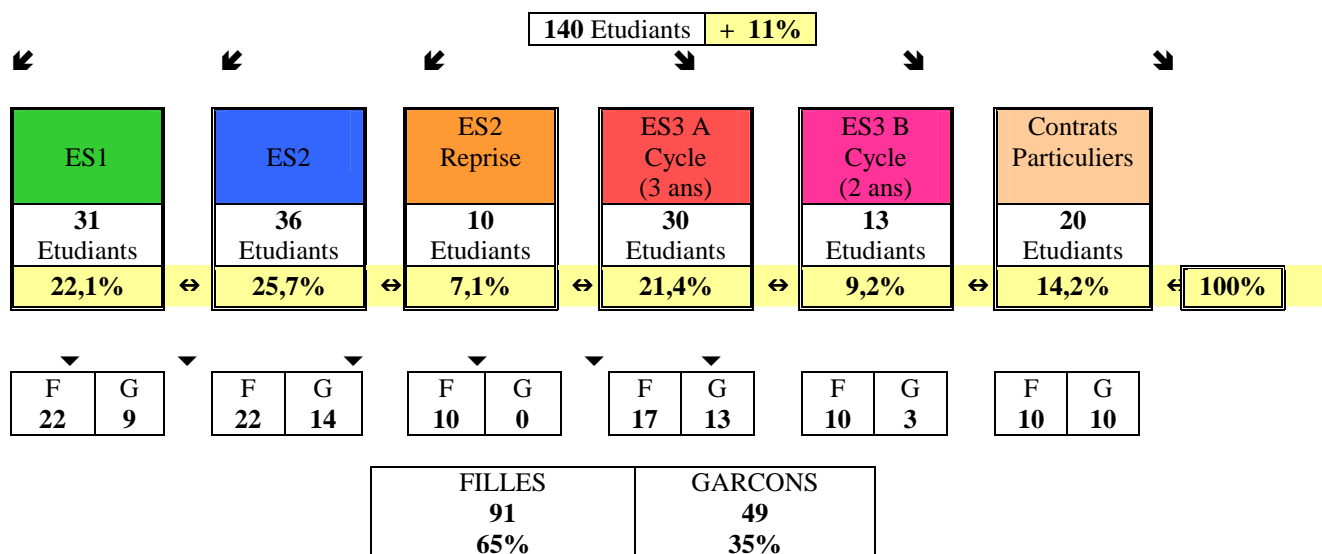
Quota autorisé : 273 par arrêté du 19 juin 2008, l'effectif maximum est fixé a 133 moniteurs – éducateurs et a 140 éducateurs spécialisés.

Effectifs au 1 juin	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006	2004/2005	2003/2004	2002/2003
Moniteurs- éducateurs	133 + 11%	120 - 0,97 %	124 +1,03%	120 +1,02%	118 + 1,05 %	112 + 1,05 %	107 - 1, 83 %
Educateurs spécialisés	140 -6%	149 + 1,06 %	141 -0,99 %	142 +0,96 %	147 + 1 %	147 + 1 %	145 + 5,07 %
	273	269	265	262	265	258	252

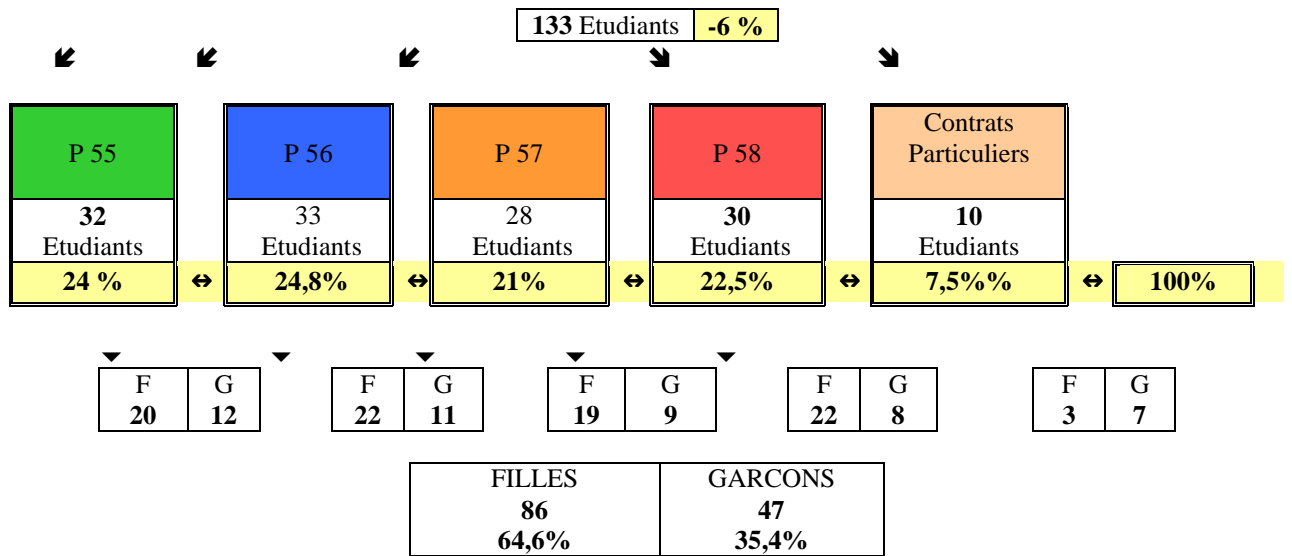
Profil des stagiaires en formation

1. Les effectifs

1.1 Répartition des effectifs dans les promotions ES

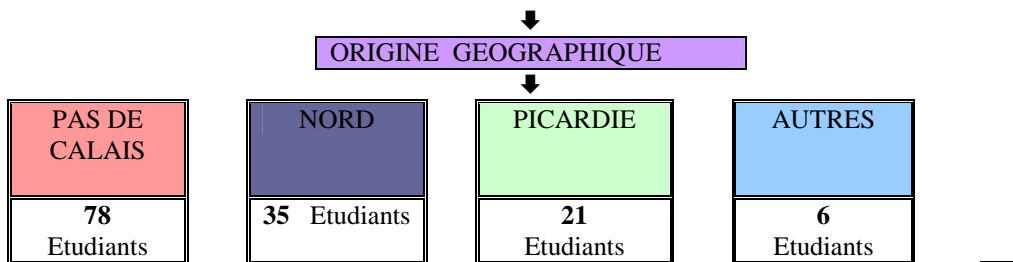


1.2 Répartition des effectifs dans les promotions ME

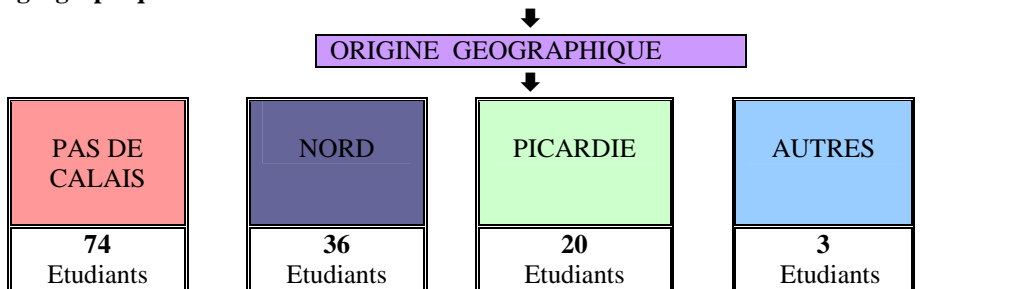


2. Origine géographique

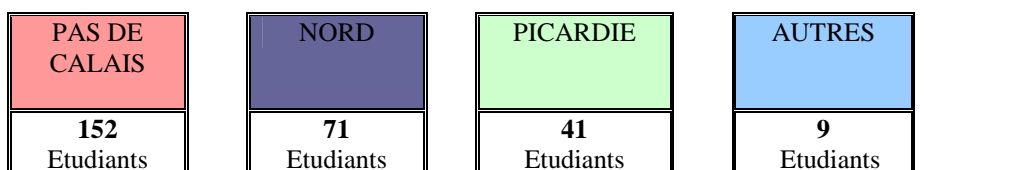
2.1 Origine géographique des Educateurs Spécialisés



2.2 Origine géographique des Moniteurs Educateurs



2.3 Origine géographique des stagiaires des filières ME et ES



- 55,7% d'entre eux sont originaires du Pas de Calais. Essentiellement des arrondissements d'Arras, de Lens, Béthune ;
- 26% viennent du Nord ;
- 15% viennent de Picardie (Somme et région de Laon dans l'Aisne) ;
- 3,3% viennent d'autres régions.

3. Situation financière

On peut noter la permanence pour les stagiaires des difficultés à obtenir des modes de rémunérations, et de prise en charge du coût de la formation pour les effectifs non subventionnés. Le suivi des financements entraîne des charges administratives supplémentaires et une attention toute particulière. La politique de la Région a facilité ces derniers temps l'octroi d'un nombre de bourses conséquent et un paiement rapide.

3.1 Situation financière des Educateurs Spécialisés:

BOURSES Conseil Régional 93
29 : 1A 36 : 2A 28 : 3A

Pour mémoire l'an dernier nous comptabilisons 72 bourses du conseil régional pour les ES.

3.2 Situation financière des Moniteurs Educateurs :

BOURSES Conseil Régional 95
48 : 1A 47 : 2A

L'an dernier nous avons 67 bourses du conseil régional pour les ME.

La situation financière et statutaire des stagiaires reste difficile. On note une diminution des situations d'emploi et une augmentation des situations dans lesquelles les Assedic interviennent.

Le mode de repérage des instances régionales redéfinissant le public relevant du quota subventionné (public formation initiale) constitue, comme nous l'avons souligné en préambule, actuellement une préoccupation importante.

Au 01/02/2008 (cf le tableau du statut des publics en formation envoyé à la direction de la formation permanente) :

- sur les 121 moniteurs éducateurs en formation à cette date 84 étaient demandeurs d'emploi dont 80 sur le quota subventionné par la région, 9 étaient salariés pris en charge dans le plan de formation ou en CIF et seulement 15 étaient issus de la voie scolaire.

- Sur les 149 éducateurs spécialisés, 101 étaient demandeurs d'emploi dont 96 sur le quota subventionné, 33 étaient salariés dont 29 sur le quota subventionné (ce qui n'est plus possible) et 4 pris en charge dans le plan de formation ou en CIF, 29 étaient salariés et seulement 15 étaient issus de la voie scolaire.

L'encadrement pédagogique

L'équipe de formateurs permanents comprend 11 personnes pour un équivalent plein temps de 9,70.

Pierre FACON a été embauché en CDI depuis le 1^{er} janvier 2009 pour remplacer Danièle Réal et Francis Gosset sur leur fonction de formateur.

Comme le montre l'organigramme fonctionnel, Corine DUBUS et Patrick LALANDE assurent depuis novembre 2008 les fonctions de coordinateurs des filières ME et ES à hauteur d'un quart temps. Corine DUBUS assure par ailleurs la coordination du dispositif VAE.

Rachid SALHI a été embauché en CDD depuis le 1^{er} mars comme chargé de mission sur la mise en œuvre de la plate forme de recherche et d'innovation sur les métiers d'accompagnement de personnes âgées et handicapées dépendantes.

Christophe FAGNIEZ, en congés sans solde depuis juillet 2008, réintègrera l'équipe de formateurs au 1^{er} juillet 2009.

Une embauche d'un formateur est en cours pour compléter l'équipe.

L'organisation pédagogique depuis la réforme des diplômes

Les arrêtés du 20 juin 2007 relatifs au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et au diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur, ont introduit d'importants changements tant dans le contenu que dans l'organisation de la formation.

Cette année a encore vu coexister deux organisations différentes, l'une liée à la mise en place de la nouvelle réforme, l'autre correspondant aux anciennes directives, ce qui compte tenu de la complexité de la tâche, signale l'investissement de l'équipe de formateurs.

L'enseignement théorique est organisé en quatre domaines de formation (D.F.) :

- POUR LES ME et ES

La formation étant désormais organisée à partir de quatre domaines de compétence, tous les formateurs participent aux enseignements et aux suivis dans les deux cursus principaux (ME/ES) et assurent une responsabilité de domaine de formation.

Nous avons organisé **le 7 mars et le 3 octobre** 2008 deux journées d'information et d'échanges qui ont réuni les représentants d'une trentaine de sites qualifiants. Au-delà de ces journées cette nouvelle dynamique repose avec force la question de la formation de « formateurs de terrains » à laquelle nous envisageons de nous atteler.

Des commissions de travail sur les modalités de la mise en place des évaluations et des certifications dont les terrains de stage sont partie prenante, ont été organisées et ont permis de mettre en œuvre des certifications « conjointes et paritaires » pour le DF1 et le DF3 des moniteurs éducateurs.

Les réunions dans le secteur de la formation :

- La réunion hebdomadaire de formation est garante de la cohérence globale
- La réunion hebdomadaire par pôle de coordination des groupes promotion ou par DF assurent l'accompagnement de formation
- Les réunions à thème sont programmées en fonction des demandes ou des besoins.

Des formateurs vacataires réguliers participent à la formation : cours théoriques, travaux dirigés et groupe de réflexion sur la fonction éducative. Des réunions sont organisées chaque année, une par an autour de la réflexion sur le projet d'UF ou sur des séquences particulières ; le travail en Domaine de formation renforce la nécessité de rencontres.

Des groupes de pilotage ont été mis en place pour les UF8 Handicap et Santé Mentale et ASE, PJJ ainsi que des partenariats réguliers ou ponctuels avec des établissements ou associations, autant de liens qui pourront être renforcés par le nouveau dispositif de formation.

D'autres vacataires interviennent plus ponctuellement en fonction de leur expertise sur les thèmes abordés dans la formation, à la demande des responsables d'UF et maintenant des responsables de DF.

La formation permanente est encouragée, autant dans une perspective qualifiante que dans une perspective d'approfondissement de l'expertise. Actuellement on note la poursuite d'une formation à l'analyse systémique et d'une formation en master.

Résultats aux sessions d'examens 2009

Résultats aux sessions d'examens

		2009	2008	2007	2006	2005
Moniteurs éducateurs CAFME	Présentés	5	51	60	61	62
	reçus	Non parvenu	47 (92%,16)	53(88,33%)	51 (83,60 %)	55 (88,71 %)
Moniteurs éducateurs DEME	Présentés	58				
	reçus	Non parvenu				
Educateurs spécialisés	Présentés	53	55	49	69	51
	reçus	Non parvenu	46 83,64%	38(77,55%)	54 (78,26%)	42 (82,36 %)

Insertion professionnelle après l'obtention du diplôme

Depuis cette année les écoles de travail social du Nord Pas de Calais ont construit un questionnaire à destination des étudiants diplômés afin de pouvoir rendre compte du taux d'insertion professionnelle six mois après l'obtention de leur diplôme.

Résultats étudiants AFERTES

	Nombre diplômés	Nombre réponses au questionnaire	Emplois	Sans emploi
Moniteurs éducateurs	47	46	36 78,3% CDI 42% CDD 58%	10 21,7%
Educateurs spécialisés	46	44	42 95,5% CDI 64% CDD 36%	2 4,5%

Le taux d'insertion professionnelle à six mois est très élevé chez les éducateurs spécialisés qui trouvent par ailleurs plus facilement des postes en CDI dès leur première embauche que les moniteurs éducateurs. Même si l'insertion professionnelle de ces derniers semble plus problématique, on constate un taux d'insertion que bien des formations pourraient nous envier. Les taux d'insertion sont conformes à ceux constatés dans les autres écoles de la région et même supérieurs en ce qui concernent les éducateurs spécialisés.

Processus d'admission en formation de moniteurs éducateurs et d'éducateurs

Coordination de la sélection : la Direction – Francis Gosset

Secrétariat : Elisabeth Thuilliez (aide ponctuelle de Nathalie Dumont).

Le processus de sélection est géré par le centre de formation en conformité avec la nouvelle réglementation.

Première phase :

- Etude du dossier personnel (avec écrit de motivation)
- Epreuve écrite en situation d'examen

Deuxième phase :

- Entretien individuel avec deux professionnels désignés par le centre de formation

Un jury intermédiaire retient les candidats autorisés à se présenter au second temps de sélection.

Une commission d'admission détermine la décision finale et établit l'ordre d'inscription sur la liste d'admission ou sur liste complémentaire. Cette commission est aussi saisie des candidatures bénéficiant de dispositions particulières (allègements et dispenses) et ne relevant de la seule compétence du Directeur.

Quelques données chiffrées de la sélection 2008 - 2009 (entrées septembre 2009)
--

Répartition de demandes d'inscription :

	ES (3ans)	ME (dispense de l'écrit)	ME (passage de l'écrit)	DIP (reprise)
Rappel 2007 2008	313	203	96	22
2008 2009	199	162	63	17

On note une baisse très significative des inscriptions à la sélection par rapport à l'an passé – 35,5 % pour les éducateurs spécialisés et –24,7 % pour les moniteurs éducateurs. Cette baisse qui s'est amorcée il y a déjà quelques années est constatée par l'ensemble des centres de formation au travail social de la région et semble encore s'accroître (la filière assistant social commence à avoir du mal à recruter un nombre suffisant de candidat par rapport à ses capacités de formation).

Ce constat doit nous amener à renforcer nos modalités d'information sur les formations que nous préparons,

Résultats de la première série :

ES (3ans)		ME		DIP (reprise)	
Admis	Non-admis	Admis	Non-admis	admis	Non-admis
142	57	171	63	17	0

Résultats de la deuxième série :

ES (3ans)		ME		DIP (reprise)	
91	47	103	64	13	4

LA VAE

LA VAE

Responsable de la formation : Corine DUBUS

Suivi administratif : Nathalie DUMONT

Notre engagement dans le dispositif

L'AFERTES participe à tous les jurys de V.A.E depuis le premier en 2004.

Par ailleurs, un module d'accompagnement à la rédaction du livret 2 et à la préparation de la soutenance orale est proposé aux candidats potentiels, sur les aspects méthodologiques et dans le cadre du dispositif de droit commun ou dispositif général d'accompagnement (24 heures).

L'AFERTES a été agréée dans le cadre « du dispositif de soutien de branche à la validation des acquis de l'expérience VAE ». Ce dispositif a labellisé un pôle ressource régional structuré autour d'un centre porteur qui est l'IRTS. Ce pôle ressource régional regroupe, outre l'AFERTES, le CRFPE, l'ISL, l'EESTS, l'IFAR, l'IAE et bien sur l'IRTS.

Ce dispositif propose un accompagnement plus conséquent et plus diversifié que celui prévu par la VAE de droit commun. La construction individualisée de parcours d'accompagnement repose sur l'articulation de trois types d'actions possibles qui répondent à des objectifs d'appui différents et complémentaires.

1. l'appui de la démarche VAE qui comprend un appui méthodologique visant la production du livret 2 de présentation des acquis de l'expérience au jury et la préparation à l'entretien avec le jury, (durée maximum de 30 heures).
2. les mises en situation professionnelles qui offrent au candidat la possibilité d'être en contact avec des situations professionnelles peu ou non connues de lui. Elles permettent au candidat de mesurer sa capacité à transférer ses compétences acquises vers un autre secteur d'activités et/ou d'autres publics. Elles visent également à lui permettre d'adopter rapidement une posture de VAE à partir de l'observation et de l'évaluation d'autres contextes d'intervention (durée maximum de 70 heures).
3. les séquences formatives, facultatives articulées au référentiel professionnel du diplôme ciblé qui visent à répondre au besoin de contextualisation des acquis de l'expérience et à la vérification de leur transférabilité par rapport aux ressources et à l'actualité du secteur, (durée maximum de 70 heures).

Nous en sommes aujourd'hui à la phase de construction de la réponse pédagogique du pôle ressources régional avec l'ensemble des partenaires qui y sont engagés. Les premiers candidats de ce dispositif devraient démarrer leur parcours en septembre 2009. L'activité de formation de l'AFERTES dans le cadre de la VAE va donc prendre une nouvelle ampleur qu'il ne nous est pas pour l'instant possible de quantifier.

Bilan de l'Activité 2008/2009

- 32 conventions d'accompagnement ont été signées (2 pour la même candidate).
- 21 personnes sont encore en cours d'accompagnement
- 6 conventions doivent démarrer en juin 2009
- 6 personnes ont obtenu la VAE, dont 5 le DEES et 1 le DEME pour l'année 2008.
- 5 personnes ont obtenu partiellement leur VAE.

CONFERENCES - ANIMATION

▪ Conférences- Débats

Responsable : Danièle Réal

Organisation : Danièle Réal, Pierre Facon et le Centre de ressources.

Suivi administratif : Hélène Luzack

La proposition de Conférences répondait à plusieurs objectifs :

- rendre une visibilité et une lisibilité au travail du Centre de formation
- organiser des débats sur les questions théoriques et/ou pratiques qui traversent le secteur
- mettre en place une action en direction des sites qualifiants
- participer aux contenus de formation des étudiants de l'Afertes.
- viser une pratique de formation permanente des futurs professionnels

L'accueil et les présentations des différents auteurs ont été réalisés par le directeur du Centre de formation Francis Gosset, les responsables de l'organisation et des formateurs : J.J Bracq, Abderrahmane Koudjil.

Un cycle de trois conférences a été réalisé avec comme axe de réflexion la question de l'identité professionnelle des éducateurs à la lumière de la Réforme des diplômes.

Les conférenciers : Joseph ROUZEL, Jacques LADSOUS, Gérard LEFEBVRE ont pu apporter leur lecture de la question des référentiels de compétences,

Le public de ces trois journées (environ 480 personnes) était composé pour moitié d'étudiants de l'Afertes, les sites qualifiants étaient surtout représentés lors de la conférence de J.Rouzel qui a aussi réuni des étudiants de l'IRTS.

La conférence avec J. Ladsous a été l'occasion d'un travail en commun avec les CEMEA N.PdC, une formatrice de Lille et ses étudiants étaient présents.

Les conférences ont fait l'objet d'un enregistrement audiovisuel par le CDDP avec l'objectif d'animation du site internet de l'école.

Une table de presse a été organisée en partenariat avec la librairie La Colombe d'Argent à Lille.

- A la demande de l'UDAPEI du Nord, Francis GOSSET est intervenu à la journée régionale sur l'autisme du 15 mai 2009 dans le cadre d'une table ronde sur le thème « Autisme nouveaux regards, nouvelles pratiques nouvelles compétences dans le Nord/Pas de Calais.

Les actions liées aux projets « tutorés »

- **Responsable** : Danièle REAL

Le travail est organisé par les responsables DF3 et DF4 en lien avec des vacataires chargés du tutorat.

Ce sont des projets mis en œuvre et réalisés par et avec les stagiaires.

Dans le cadre de la réforme des diplômes un nouveau type de projet a été conçu –les projets dits « tutorés » : il s'agit de permettre aux étudiants en formation d'être à l'initiative, d'élaborer et de réaliser un projet collectif qui nécessite un travail en partenariat. C'est aussi participer aux nouvelles formes du travail de l'éducateur.

Cela a été l'occasion de réalisations diverses : accueil des premières années (découverte d'Arras) avec une association culturelle locale ; journée d'information dans un lycée arrageois, participation à une recherche sur la ville de Béthune (sur l'animation de quartiers), journée de la Femme avec un centre social du Douaisis, ateliers d'écritures avec le centre de Rétention d'Arras...

▪ **Stages techniques**

Responsable : Françoise Quenu et Didier Andreau

Des stages techniques d'une grande qualité ont pu encore être proposés cette année à nos étudiants. Notre collaboration avec des associations qui travaillent avec nous depuis maintenant des années permet une offre diversifiée et un encadrement artistique rigoureux et au prise avec la spécificité du travail éducatif (Association ARAKH, TROULALA, TEA, Théâtre Buissonnier, Colères du Présent, FARANDOLE pour n'en citer que quelques unes....).

En partenariat avec l'Association Colères du présent et le Salon du Livre d'Expression Populaire et de Critique Sociale du 1^{er} Mai, une semaine de stages techniques a été mise en place finalisée par des représentations ou des présentations des travaux dans le cadre du salon du 1^{er} Mai. Un groupe d'étudiants dans le cadre d'un atelier d'écriture journalistique ont pu réaliser un quatre pages en partenariat avec Liberté 62 paru dans le N° 858 de ce journal.

Recherches

La région Nord-Pas de Calais a été choisie pour mettre en œuvre de façon expérimentale un plan régional des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes. La convention cadre entre l'état, la région et la CNSA¹ prévoit la mise en place d'une plate-forme de recherche et d'innovation au service d'une approche globale et humaine de l'accompagnement des personnes dépendantes. La région nous a sollicité pour concevoir et organiser cette plate-forme sous le suivi d'un comité de pilotage composé de représentants des universités, des organismes de formation sanitaire et sociale, du secteur professionnel et des usagers afin d'identifier les attentes des personnes accompagnées ou de leur famille et des employeurs et de proposer des axes de recherche et d'expérimentation prioritaires en vue de construire de nouveaux axes de professionnalisation des acteurs en décloisonnant les approches sanitaires et sociales.

Ce projet a démarré en février 2009 et rassemble déjà des universitaires de Lille I, Lille II et Lille III, des représentants de la DRASS, du conseil régional, des employeurs et d'un autre pôle de recherche P3R qui regroupe l'IRTS, l'ISL et SANTELYS.

Rachid SALHI et Francis GOSSET coordonne ce projet pour l'AFERTES.

Un partenariat entre l'AFERTES et la régie de quartier intercommunal IMPULSION a permis de mettre en œuvre une démarche de recherche sur « la mesure de la participation des salariés en insertion ». Cette étude réalisée dans le cadre de l'unité de spécialisation des éducateurs spécialisés « insertion exclusion » a fait l'objet d'un rapport remis au commanditaire.

Projet mis en œuvre par un groupe de dix étudiants sous la direction de BELHAJ Medhi, LALANDE Patrick et SALHI Rachid.

Actions en lien avec l'étranger

Nous avons obtenu la charte ERASMUS qui devrait nous permettre de favoriser la mobilité de nos étudiants et de développer de nouveaux projets avec des partenaires Européens. Nous avons pu dans ce cadre répondre à un appel à projet pour obtenir le financement de stages dans un pays de la communauté européenne pour dix de nos étudiants.

Le conseil régional étudie actuellement la possibilité d'étendre aux étudiants éducateurs spécialisés le bénéfice de la bourse Blériot finançant des stages à l'étranger. Notre inscription dans le programme

¹ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

ERASMUS et cette bourse devraient nous permettre d'intensifier la mobilité transnationales de nos étudiants.

Un partenariat AFERTES et l'association COLERES du PRESENT a permis d'initier un projet de recherche-action conscientisante support à un échange entre des jeunes travailleurs sociaux en formation et des jeunes étudiants en Sociologie par ailleurs animateurs dans la région de Saint Louis du Sénégal. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'école d'éducateur de l'AFERTES et L'Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal.

Didier ANDREAU coordonne ce projet qui s'inscrit également dans le cadre des projets tutorés mis en place avec les 1^{ère} années.

Dans le cadre des projets « tutorés » plusieurs actions en direction de l'étranger ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, ce sont des actions de type « échanges culturels »

Elles ont concerné ou concernent cette année : le Burkina Fasso (réalisée) avec l'association Bouge-toit pour l'Afrique, l'Ukraine (juillet 2009) avec une association ukrainienne, le Sénégal (en cours d'élaboration) avec l'association Colères du Présent, le Maroc (en cours).

Un groupe de dix stagiaires a pu monter un projet et partir pendant une semaine au MAROC dans le cadre d'un stage technique contractuel (ancienne réforme).

Un étudiant a par ailleurs effectué un stage de découverte au QUEBEC.

Communications internes et externes

A l'interne, les réunions institutionnelles, des réunions par services et l'instance Technique et Pédagogique (avec sa commission permanente) constituent les instances de communication et de régulation. Les doc.info et les « radio-télé-social » de la documentation constituent des outils d'informations à la disposition du personnel.

En ce qui concerne la **communication externe** : A l'accueil, Elisabeth THUILLIEZ a une activité d'information téléphonique en continuelle expansion.

Une journée « portes ouvertes » a été organisée dans le cadre des journées portes ouvertes de l'ONISEP par Danièle REAL, Brigitte COGEZ, Elisabeth THUILLIEZ et Danièle PARSY **le samedi 14 février 2008.**

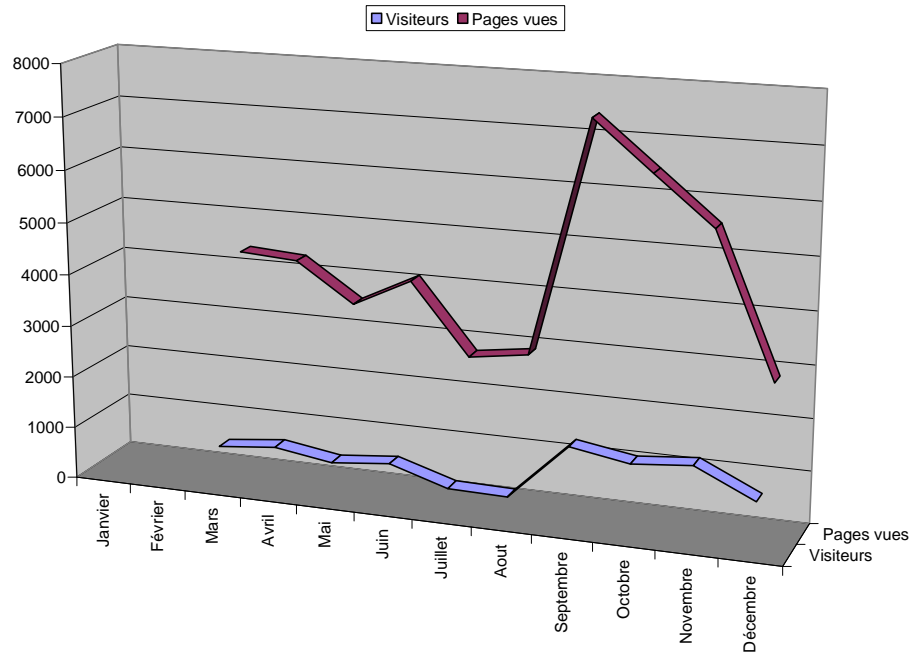
Nous avons participé au salon des métiers organisé par le conseil régional au grand palais les 8, 9 et 10 janvier.

Un groupe d'étudiants a été présenté les métiers et les formations au travail social dans des collèges dans le cadre d'un projet tutoré.

Le site internet voit sa fréquentation s'accroître d'année en année. Olivier CORMONT en a fait le bilan pour 2008, bilan qui laisse apparaître les « pics » de fréquentation :

Bilan 2008
www.afertes.org

Bilan 2008 des visites Site AFERTES



	Visiteurs	Pages vues
Janvier	1342	4769
Février		
Mars	838	4341
Avril	954	4267
Mai	782	3528
Juin	897	4079
Juillet	555	2733
Aout	532	2890
Septembre	1617	7367
Octobre	1430	6450
Novembre	1533	5542
Décembre	1000	2834
Total	11480	48800

Centre de ressources documentaires en travail social et en éducation spécialisée

Responsable : Khadija Ouztit

Aidée de Sylvie Neve (à temps partiel)

Animateur informatique : Olivier Cormont

Centre de ressources - Rapport d'activité 2008

** L'année 2008 est marquée comme les années précédentes par l'impact de l'évolution technologique et l'importance de l'Internet pour les sources d'informations. Les dossiers documentaires changent de forme en proposant des liens hypertextes, ce qui repose le problème de l'accès aux documents qui devient strictement individuel, et oblige à bénéficier d'un équipement adéquat pour l'impression des documents.

Jusqu'à présent nous privilégions la mise à disposition des documents papier : les codes que nous pourrions acheter sur CDROM, le dictionnaire permanent action sociale qui bientôt n'existera plus dans sa version papier, et surtout les revues qui sont de plus en plus disponibles en texte intégral sur Internet, la plateforme Cairn est un bon exemple : <http://www.cairn.info/accueil.php?PG=START>

Prisme est en train de négocier avec Cairn un bouquet de revues « Travail social ». Pour un coût de 1000 euros environ par institution, les titres seront accessibles en intégral y compris les derniers numéros, par tous les utilisateurs dans les institutions adhérentes et à distance... Une information plus complète sera prochainement communiquée.

** Cette année nous avons été sollicités pour participer à « la mise en œuvre expérimentale d'un plan régional des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes », évoquée par le directeur dans ce rapport d'activités.

Pour le centre de ressources, il s'agit de contribuer à « la plate-forme de recherche et d'innovation au service d'une approche globale et humaine de l'accompagnement des personnes dépendantes » par la recherche documentaire et la mise en forme d'un dossier sur plusieurs thématiques : les prises en charge innovantes et l'accueil familial des personnes âgées dépendantes - les besoins du point des usagers, des aidants et des professionnels - l'organisation actuelle des métiers et des certifications – veille sur les recherches universitaires.

** Nous participerons aussi au groupe de travail sur les publications avec l'équipe pédagogique de l'Afertes. Une première réunion s'est tenue en février 2009 qui a permis de réfléchir dans un premier temps sur le cadre institutionnel de cette activité, la responsabilité dans la proposition et l'organisation des écrits, le repérage des types d'écrits, les liens possibles avec les domaines de compétences, les formes possibles de publication, la mise en ligne pour qui ? la participation des stagiaires...

** Du côté organisation dans le lieu, Sylvie Nève occupe depuis quelques mois un bureau rue de Loliette, pour une partie de son travail d'écriture sur l'éducation.

** Ce qui permet de reposer le problème crucial du manque d'espace au Centre de ressources, pour le personnel et le fonds documentaire. Nous savons que l'association est fermement décidée à intégrer de nouveaux locaux, et que les moyens sont prévus dans cet objectif, nous n'avons pas d'autre choix que la patience

Le fonds documentaire.

Année	acquisitions	saisies
2001	649	3004
2002	666	2977
2003	794	2727
2004	694	2824
2005	736	3211
2006	670	2701
2007	850	2676
2008	740	2553

Le nombre de documents nouveaux baisse avec un budget croissant ou actuellement identique d'une année à l'autre depuis 2 ans. Nous constatons de façon générale une augmentation du coût des documents à l'achat.

L'évolution technologique, les publications de plus en plus nombreuses sur Internet font que le fonds prend de plus en plus un caractère virtuel avec des documents signalés mais non présents physiquement.

Pour l'année 2008 il faut rajouter 111 documents issus d'Internet et présents physiquement en bibliothèque.

80 documents en ligne sont simplement signalés dans la base.

Pour réduire le nombre des impressions systématiques, pour certains documents (rapports, études, articles) nous proposons une description du document dans la base de données avec le signalement du lien hypertexte ; l'impression du document se fait à la demande. Une fois imprimé il est emprunté et intègre le fonds documentaire en 1 exemplaire.

Les Abonnements.

Nous avons pris un abonnement à la revue Pensée Plurielle

Dirigée par Jean Foucart. (3 numéros par an). Un abonnement a été pris de façon rétroactive avec les numéros de 2008.

- Travail social : formations et dynamiques identitaires - 2008/1 – n.17

- Métiers du lien et parcours de vie : difficultés et perspectives - 2008/2 – n.18

- La recherche participative dans le champ du travail social Aspects épistémologiques - 2008/3 – n.19

Dans le comité de rédaction nous retrouvons : Denis Caudron, Lucie Deweer, Jean Foucart, Emmanuel Jovelin, Marie-Ghislaine Pincetti, Elisabeth Prieur.

La revue est éditée conjointement par De boeck université et l'Institut social de Lille Vauban.

Extrait de la présentation faite dans le « Répertoire des revues du social » de l'association prisme :
 « La revue Pensée plurielle est née de la nécessité de confrontation des pratiques en intervention sociale. La politique éditoriale vise à développer l'aspect analytique des pratiques. Par ce terme, il faut entendre la quotidienneté des acteurs travaillant le "lien social", les intervenants professionnels et bénévoles, mais aussi celle des personnes en rupture de lien ou plus largement les destinataires de ce travail. *** Le partenariat avec l'institut social Lille Vauban est appelé à se développer. Par ailleurs, des modalités de collaboration avec d'autres revues sont étudiées. Les responsables de la revue seraient intéressés par des partenariats avec des institutions du « social », que ce soient d'autres revues, des

centres de recherche, des institutions de formation ou tout autre organisation ou institution concernée par le social. »

Et un abonnement à

Gérontologie et société, nécessaire à la contribution « Plate-forme de recherche et d'innovation au service d'une approche globale et humaine de l'accompagnement des personnes dépendantes »

4 numéros par an

Éditée par la Fondation nationale de gérontologie créée en 1957. ** Gérontologie et société traite du vieillissement, de la représentation de la vieillesse et de toutes les questions qui y sont liées : santé, modes de vie, prise en charge, avec une approche pluridisciplinaire. La volonté est débattre autour d'un thème, de faire le point sur l'état de la recherche et de la réflexion, à un moment donné, autour d'une question importante ou d'actualité.

Abonnement (90 euros/an)

Comité de rédaction : Geneviève Arfeux-Vaucher, Claudine Attias-Donfut, Christiane Delbès, Henriette Gardent, Jean-Claude Henrard, Marie-Eve Joel, Paul Paillat, Louis Ploton, Alain Rozenkier, OLivier Saint-Jean, Bernadette Veysset-Puijalon, Michel Lévy, Christian Lalive d'Epinay

Les documents audiovisuels.

Le nombre de documents achetés tous les ans reste stable et la sélection des programmes radio télé liés au social permet de réduire le nombre d'enregistrements.

2001	6
2002	19
2003	27
2004	15
2005	14
2006	33
2007	15
2008	14

Conventions - adhésions.

** Le nombre d'organismes ayant passé une convention avec l'Afertes est le même.

CEMEA, ADAE, IME de Monchy Le Preux, IRTS, CRFPE par le biais de l'IRTS

** Courant septembre 2008, une rencontre a eu lieu avec Madame Boulard directrice du Pôle solidarités, ainsi que Madame Fruchard du service départemental d'accompagnement professionnel. Nous avons demandé que le Centre de ressources de l'Afertes soit reconnu comme organisme partenaire, qu'il puisse bénéficier d'un accès au réseau extranet d'information documentaire du Conseil général, d'être destinataire systématiquement des publications du conseil général tels que rapports et documents stratégiques. En échange le centre de ressources s'engage à accueillir les agents du conseil général.

Le partenariat devrait être acté par une convention en juin 2009.

** 51 personnes ont adhéré au Centre de ressources en 2008. La moitié des adhérents est en formation supérieure en travail social ou en VAE.

L'équipement informatique.

** Des stagiaires ont souhaité bénéficier d'une connexion Internet via la wifi, nous avons opté pour une solution filaire. Le centre de ressources étant un lieu déjà saturé d'ondes électromagnétiques de part l'équipement en matériel bureautique et informatique, la wifi constitue un risque supplémentaire en terme de santé du aux ondes à priori nocives pour l'organisme.

Un switch a été installé, permettant de sécuriser notre réseau professionnel de l'internet. La salle des mémoires est désormais équipée de huit prises réseau et électrique. Des câbles réseau sont disponibles sur demande ainsi qu'un guide de paramétrage des ordinateurs.

** Nous envisageons pour 2010 de changer de logiciel documentaire, en optant pour le logiciel libre « Ascoweb » développé pour le réseau Ascodocpsy par l'atelier de développement informatique du Ministère de la santé. La base de données du centre de ressources sera accessible sur Internet, avec une gestion des prêts. L'accès à distance sera sécurisé par mot de passe ou numéro identifiant par utilisateur.

Le réseau prisme.

Nous ne pouvons que rappeler l'importance du travail en réseau, du partage et des échanges, qui ne permettraient pas aux différents centres adhérents de développer et diversifier leur activité.

** L'année 2008 a été marquée par le travail long et laborieux de la « commission langage » sur le thésaurus avec différents prestataires. La finalisation est prévue courant 2009. Le calendrier initial n'a pas pu être respecté, la commission préfère cette fois ci, se donner une marge en terme de délai. A priori le thésaurus serait proposé gratuitement aux adhérents de Prisme, en contre partie le coût de l'adhésion annuelle sera augmenté.

** Notre travail se poursuit dans la « commission produits documentaires » avec la réalisation de l'Info Legis, du Brsm Bulletin des rapports et Etudes du secteur social et médico-social, le Répertoire des revues du social (229 titres actuellement), la liste des revues électroniques pour le secteur social, et l'Observatoire de l'édition sociale qui a produit son dernier rapport en 2008 sur « La crise de l'édition en sciences humaines et sociales et le livre électronique »...

Nous participerons aussi à l'alimentation de la base de données en signalant les documents audiovisuels.

** L'Afertes est élue au bureau de l'association Prisme (secrétaire).

Liens et Partenariats

Outre les conventions de partenariat liées au Centre de Ressources, d'autres partenariats se développent :

Avec l'**APTS**, Association des professionnels du Travail Social.

Avec l'Aforts et le GNI

L'AFERTES est adhérente de l'AFORTS, ce mouvement fédère, au niveau régional quatre instituts de formation. Francis Gosset a été élu délégué suppléant de l'AFORTS régional.

Un autre groupement national existe, le G.N.I qui fédère d'autres instituts de formation en travail social de notre région.

Les centres de formation adhérents à l'AFORTS et au GNI se sont regroupés dans le cadre d'une « Plate-forme 59/62 des centres de formation en travail social ».

La finalité de cette plate forme vise à participer à la démarche globale d'observation, d'analyse et de prospective sur l'évolution des politiques sociales, les professions sociales et les incidences en matière de formation.

Cette finalité se décline en objectifs généraux :

- Organiser une fonction de veille sur les problématiques sociales
- Construire une analyse partagée sur les enjeux du travail social pour anticiper les évolutions métiers afin de permettre une représentativité des centres de formation
- Elaborer des propositions pour adapter les formations initiales et continues
- Optimiser la lisibilité globale de l'ensemble des propositions de formation sur le périmètre de la région
- Organiser en commun un certain nombre d'instances pédagogiques
- Mettre en commun des ressources pour proposer des études et recherches et valoriser les productions.

La mise en œuvre de ces objectifs pourra se décliner de manière spécifique en fonction des besoins repérés au niveau de chaque territoire de la région

Notre participation à cette plate forme régionale nous permet aujourd'hui d'être partie prenante des enjeux de la décentralisation et de faire reconnaître les spécificités de l'école au sein d'une offre de formation régionale cohérente.

Avec l'université de Lille III

Nous avons signé en juin 2009 une convention de partenariat avec l'UFR des sciences de l'éducation de Lille III qui permet à nos étudiants éducateurs spécialisés de troisième année une double inscription AFERTES – UNIVERSITE et ainsi d'obtenir une équivalence pour 10 UV sur les 16 qui composent la licence TSIS (travail social insertion sociale) et l'obtenir par un complément de formation de 52 heures. Une négociation est en cours avec l'université de Lille I pour établir avec eux le même type de convention.

Avec le Conseil général du Pas de Calais

Une convention de partenariat avec le conseil général du Pas de Calais va être signée en juin 2009 afin de favoriser l'accueil de nos étudiants en stage dans les structures d'aide et d'action sociales du conseil

général et de formaliser la mise à disposition d'agents du département pour des interventions en formation sur des contenus relevant des prérogatives du conseil général. Nous avons effectué la même démarche auprès du conseil général du Nord, mais ce dernier réduit le nombre d'accueil de stagiaires et n'est pas prêt pour l'instant à s'engager dans la signature de nouvelles conventions de partenariat.

Avec le PLIE du Pays de St Omer

Nous avons reçu un avis favorable, suite à un appel à projet, pour être partenaire du PLIE qui financera des places dans nos formations de moniteur éducateur et d'éducateurs spécialisés.

Avec l'Agence Nationale des Services à la Personne

Qui nous a accordé son label pour pouvoir mettre en œuvre des formations aux services à la personne à destination des salariés et des maîtres d'apprentissage.

Avec les institutions constituant le Réseau Territorial du Douaisis

Un accord partenarial est en cours de finalisation avec ce réseau qui regroupent 5 maisons d'enfants à caractères sociales, 4 UTPAS, 3 clubs de prévention, 2 services d'AEMO et les services de la PJJ afin de contractualiser l'accueil de nos stagiaires en permettant à ceux-ci de découvrir plusieurs structures ou services de ce réseau. Il nous faut pouvoir développer ce type d'accord avec les « grosses associations » de notre territoire.

Adhésions et participation aux travaux des organismes suivants : Prisme, CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée) ; à l'ADAMSS (Centre de formation par l'apprentissage); APES (réseau de l'économie solidaire) CREAM Nord Pas de Calais ...

On notera aussi la **participation aux différents jurys d'examens** (ME, ES) mais aussi aux jurys EJE aux jurys de VAE, du CAFERUIS, aux concours de la fonction publique territoriale des formateurs.

